

Saunier Duval vous accompagne en 2019 avec les aides pour la rénovation énergétique

En fonction des conditions de ressources des ménages

Équipements et travaux éligibles (sous réserve de réalisation par un professionnel RGE)	TVA	MÉNAGES TRÈS MODESTES					MÉNAGES MODESTES					AUTRES MÉNAGES		
		ANAH Habiter Mieux Agilité	ANAH Habiter Mieux Sérénité	Coup de pouce chauffage	Crédit d'Impôt Transition Énergétique	Éco-Prêt à Taux Zéro	ANAH Habiter Mieux Agilité	ANAH Habiter Mieux Sérénité	Coup de pouce chauffage	Crédit d'Impôt Transition Énergétique	Éco-Prêt à Taux Zéro	Coup de pouce chauffage	Crédit d'Impôt Transition Énergétique	Éco-Prêt à Taux Zéro
Chaudière gaz à condensation À très haute performance énergétique soit un Etas ≥ 92 % Doit être associée à un régulateur de classe ≥ IV pour le Coup de pouce chauffage	5,5 %			1 200 € pour le remplacement d'une chaudière non condensation au fioul, charbon ou gaz	30 % (du prix du produit TTC après déduction des autres aides). Limité à 3 350 € de dépense soit un crédit max de 1 005 €				1 200 € pour le remplacement d'une chaudière non condensation au fioul, charbon ou gaz	30 % (du prix du produit TTC après déduction des autres aides). Limité à 3 350 € de dépense soit un crédit max de 1 005 €		600 € pour le remplacement d'une chaudière non condensation au fioul, charbon ou gaz	30 % (du prix du produit TTC après déduction des autres aides). Limité à 3 350 € de dépense soit un crédit max de 1 005 €	
Pompe à chaleur air / eau Etas ≥ 111 % en moyenne et haute température Etas ≥ 126 % en basse température	5,5 %	50 % du montant total des travaux HT, dans la limite de 10 000 €	50 % du montant total des travaux HT, dans la limite de 10 000 €	4 000 € + 1 500 € d'abondement EDF pour le remplacement d'une chaudière non condensation au fioul, charbon ou gaz	30 % (du prix du produit + pose TTC, après déduction des autres aides)			4 000 € + 1 500 € d'abondement EDF pour le remplacement d'une chaudière non condensation au fioul, charbon ou gaz	30 % (du prix du produit + pose TTC, après déduction des autres aides)		2 500 € + 1 000 € d'abondement EDF pour le remplacement d'une chaudière non condensation au fioul, charbon ou gaz	30 % (du prix du produit TTC après déduction des autres aides)		
Chauffe-eau thermodynamique Etas ≥ 95 % (profil de soutirage M) Etas ≥ 100 % (profil de soutirage L) Etas ≥ 110 % (profil de soutirage XL)	5,5 %	X	+ 10 % du montant total des travaux HT, dans la limite de 2 000 € (sous réserve d'accompagnement par un opérateur-conseil et de gain énergétique > 25 %)	X mais le produit reste éligible aux autres primes CEE (selon fiche BAR-TH-148)	30 % (du prix du produit + pose TTC après déduction des autres aides). Limité à 4 000 € de dépense soit un crédit max de 1 200 €		Plafonné à 10 000 € maximum sur 10 ans (15 ans à partir du 1 ^{er} juillet 2019)	X mais le produit reste éligible aux autres primes CEE (selon fiche BAR-TH-148)	30 % (du prix du produit + pose TTC après déduction des autres aides). Limité à 4 000 € de dépense soit un crédit max de 1 200 €		X mais le produit reste éligible aux autres primes CEE (selon fiche BAR-TH-148)	30 % (du prix du produit TTC après déduction des autres aides). Limité à 3 000 € de dépense soit un crédit max de 900 €		
Chauffe-eau solaire individuel Productivité ≥ 600 W/m ² et Pertes statiques < 16,66 + 8,33 x V ^{0,4} et Capteurs certifiés QB39	5,5 %	X		X mais le produit reste éligible aux autres primes CEE (selon fiche BAR-TH-101)	30 % (du prix du produit + pose TTC, après déduction des autres aides). Limité à 1 300 € de dépense / m ² de capteur, soit un crédit max de 390 € / m ² de capteur			X mais le produit reste éligible aux autres primes CEE (selon fiche BAR-TH-101)	30 % (du prix du produit + pose TTC, après déduction des autres aides). Limité à 1 300 € de dépense / m ² de capteur, soit un crédit max de 390 € / m ² de capteur		X mais le produit reste éligible aux autres primes CEE (selon fiche BAR-TH-101)	30 % (du prix du produit TTC, après déduction des autres aides). Limité à 1 000 € de dépense / m ² de capteur, soit un crédit max de 300 € / m ² de capteur		
Panneaux photovoltaïques	10 %	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Dépose d'une cuve fioul	5,5 %	X	X	X	50 % autres aides déduites	X		X	50 % autres aides déduites	X	X	X	X	X
DPE / audit énergétique	10 %	153 € (forfait)	573 € (forfait)	X	30 %			153 € (forfait)	573 € (forfait)	X	X	30 %		